



## COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DU 11 JANVIER 2011

### CARTE SCOLAIRE RENTREE 2011

Il s'est déroulé en présence de l'IA, de l'IA adjoint, des inspecteurs de circonscription (à l'exception de Mme Bizouarn) et des représentants du personnel.

Il a eu lieu alors que les dotations ne sont pas encore stabilisées, **le CTPA (Comité Technique Paritaire Académique) ayant lieu le 18 janvier** : c'est dans cette instance que le Recteur officialisera les dotations en postes pour chaque département de la Bretagne.

*Il est clair qu'officieusement chaque IA sait à peu près à quelle sauce il va devoir préparer son indigeste plat de carte scolaire 2011.*

*Est-il utile de rappeler que les dotations découlent des postes octroyés par le ministère et que pour la rentrée prochaine, il est prévu de supprimer encore 16 000 postes au sein de l'Education Nationale.*

### Les chiffres

Pour la Bretagne, les « coupes » pas franches seront de 75 postes dans le premier degré, 39 dans le second degré, 20 postes administratifs en dépit d'une démographie en hausse (notamment dans le premier degré).

Pour les Côtes d'Armor, dans le premier degré, il devrait y avoir – 25 postes alors que l'administration prévoit environ 100 enfants en moins. *(En langage codé, cela veut dire, les chiffres démographiques des enfants scolarisables en attestent, que les effectifs augmentent même s'ils sont présentés en diminution légère.)*

Nous lui avons alors dit que l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres et que si les effectifs diminuent c'est peut-être aussi que dans certaines écoles, faute de place ou de conditions suffisantes, on ne peut plus accueillir les enfants de 2 ans. *(Ce qui fait dire qu'il y a moins d'enfants scolarisés ce qui entraîne donc une diminution de postes, un serpent de mer en sorte ...*

)

M. Benaych nous a aussi signifié que l'an dernier le département avait eu une dotation de + 14 postes alors qu'il manquait 200 élèves à leurs prévisions.

Le nombre d'élèves de – de 3 ans accueilli est inférieur aux prévisions, on ne les retrouve pas dans le privé, ils sont donc ailleurs *(Forcément, les collectivités et parents ont dû s'organiser ...)*.

### Et le Privé ?

*A l'origine de l'appel pour l'Ecole publique (plus de 300 000 signatures), le SE-UNSA par ailleurs actif au sein du CNAL pour dénoncer les cadeaux faits au privé (notamment par le sénateur Carle véritable mécène de l'enseignement catholique) a vivement dénoncé le budget de l'Education qui voit porter principalement le poids des suppressions de postes sur le public (en tous cas, même s'il est touché, le privé s'en sort mieux que le public eu égard aux effectifs accueillis ...).*

*Nous avons alors demandé ce qu'il en était pour l'enseignement catholique dans notre région.*

L'IA nous a alors répondu qu'il lui était difficile de répondre puisque le système est différent pour le privé (*devrions-nous dire nébuleux ?*).

Alors même pour le Public, le Ministère donne ses dotations Académie par Académie aux recteurs qui doivent faire avec (ou plutôt sans ...) les dotations du privé sont données au niveau national qui en fait ce qu'elle veut après. Même si elle perd des postes, l'enseignement privé a la liberté de créer des écoles dans les territoires de son choix (de mettre le paquet où il veut) et en plus, contrairement à l'enseignement public, il peut transformer des postes 1<sup>er</sup> degré en second degré et inversement ...

De plus les effectifs prévisionnels de l'enseignement prévus ne sont pas encore connus (quand on voit avec quelle diligence ils sont réclamés dans le public ...). C'est pourquoi les chiffres annoncés de \_ 200 postes pour le privé pour l'Académie (40 % d'enfants scolarisés) et de \_ 100 postes pour le public (60% d'enfants scolarisés) peuvent être pour le moins tronqués car pour le public les suppressions ont lieu alors même que les effectifs sont en hausse ...

Bref, même s'il est aussi touché, le Privé l'est moins que le Public du fait d'une souplesse de fonctionnement et, il faut bien l'avouer, du fait que les attaques et destructions récurrentes du service public d'éducation lui apportent des élèves, notamment dans les lieux où le public ne peut plus accueillir les 2 ans (confère la célèbre brochure du secrétaire national de l'enseignement catholique qui disait il y a quelques mois que l'accueil des 2 ans était sa priorité ....)

Le Service Public d'Education n'est pas une priorité pour notre gouvernement, au contraire de bon nombre d'autres pays industrialisés, et la carte scolaire doit être prévue dans les conditions voulues par nos dirigeants.

## **Méthodes, Principes ?**

L'IA nous a exposé ses priorités : protéger le plus possible les écoles, procéder aux régulations normales, reconsidérer un certain nombre d'investissements hors système éducatif.

Il a prévu de récupérer deux postes à la PEP (le poste de directeur de l'ITEP de Kerborieux et un poste au CMMP), les deux autres sont pour l'instant épargnés mais cela ne devrait pas durer ! *D'où notre interrogation sur le devenir des centres de classe de mer de la PEP et sur les possibilités pour ceux-ci de « rebondir » et surtout de continuer leurs activités.*

Au CDDP, un poste de TICE sera récupéré (en voie de détachement).

Sachant que 25 Postes de Brigades avaient été réservés l'an dernier pour les fonctionnaires stagiaires et que cette année les prévisions de recrutement se montent (*peut-on oser utiliser ce verbe ?*) à 15 ou 20, L'IA supprimerait 7 à 8 moyens de remplacement, plutôt au nord du département.

Autre catégorie sévèrement touchée : nos collègues conseillers pédagogiques qui seront épargnés dans les circonscriptions mais sévèrement touchés pour ceux qui avaient leur fonction au niveau départemental puisque l'IA n'en garderait qu'un sur 2.

En ce qui concerne les EA TICE, alors qu'ils avaient tous été mis à 75% l'an dernier, ils seraient à 50% à la rentrée prochaine.

L'IA récupérerait aussi probablement un poste de d'itinérant breton (sur Belle Isle en Terre) et des postes de RASED non pourvus (un entre celui du RASED G à Lamballe et Erquy, un demi poste de RASED E sur Guingamp Sud (celui de Callac serait conservé mais pas celui du Moustoir).

**Bref, une saignée de 18 ou 19 postes plus jugés indispensables aujourd'hui pour de simples raisons financières. Quid des moyens de remplacement à venir ? Quel mépris de nos collègues et de leur investissement professionnel qui d'un seul coup de baguette tragique voient leurs postes disparaître ? Chasser le moindre poste, tel est le credo de nos gouvernants qui privilégient d'autres niches pour les « amis nantis ».**

## Calendrier

En ce qui concerne les opérations de carte scolaire, le groupe de travail du jour a pour but de « dégrossir le terrain » et d'amorcer les phases qui se concrétiseront **le 21 février par un CTPD et le 24 par un CDEN**. Rien n'est définitif, mais pour la plupart des décisions qui seront prises, elles concerneront les écoles citées durant ce groupe de travail. Nous invitons celles-ci à défendre leur dossier dès à présent, nous épaulerons toutes les écoles qui nous contacteront. Notamment les écoles qui ont été « oubliées » pour une demande d'ouverture !

**Nous remercions les nombreuses écoles qui nous ont contactés, écoles que nous avons défendues et continuerons à défendre !**

Sauf erreur de notre part, voici les écoles pour lesquelles l'administration met à l'étude, soit une ouverture (peu) soit une fermeture (un nombre « effrayant »).

	Ouvertures à l'étude	Fermetures à l'étude
<b>Ecoles Maternelles</b>	+1 Ploumagoar, + 1 Castel Pic Guingamp, + 0,5 Pougonnrière	- 1 Callac - 1 Keriaden Lannion - 0,5 Plaintel - 1 Pléneuf Val André - 1 Plouézec - 1 St Briec Ropars - 0,5 St Briec Dolto - 1 St Briec Etablette - 1 Pordic (ou en elementaire ?) - 1 Ploufragan la Vilette (projet de fusion)
<b>Ecoles Elementaires</b>	+ 1 Lannion Kroas hent + 1 Lannion Serval + 1 Quévert	- 1 Lannion Woas Wen - 1 Langueux Les Fontenelles - 1 Langueux Les Grèves - 1 Plouisy (fusion ?) - 1 Pommerit le Vicomte (fusion ?)

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Ploufragan La Villette (fusion ?)</li> <li>- 1 Plérin Harel de la Noé</li> <li>- 1 Pordic (ou en maternelle)</li> <li>- 1 Ploufragan La villette</li> </ul>
<b>Ecoles Primaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ 1 Boquého</li> <li>+ 1 Corseul</li> <li>+ 0,5 Ploumagoar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Le Hinglé</li> <li>- 1 Léhon Victor Hugo</li> <li>- 0,5 Pabu Croissant</li> <li>- 1 Paimpol Kéridy</li> <li>- 0,5 Pléhédél</li> <li>- 1 Pleslin Trigastou</li> <li>- 1 Pleumeur Bodou Kéréroc (avec bascule des cycle 3 à J. Le Morvan)</li> <li>- 1 Saint Michel en Grève</li> <li>- 1 Trégomeur</li> </ul>
<b>Ecoles en RPI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ 0,5 Plumaudan (en RPI avec Plumaudan)</li> <li>+1 Plédéliac (en RPI avec St-Rieul)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Plounévez Moédec</li> <li>- 0,5 Rospez (en RPI avec Caouënnec)</li> </ul>
<b>Postes bilingues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ 0,5 poste à Plouha ele</li> <li>+ 0,5 poste à Bégard ele</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 (soit à Belle Isle en Terre ou Louargat)</li> </ul>

Les blancs dans les cases des ouvertures comparés au remplissage des cases de fermetures valent tous les calculs ...

**Nous invitons toutes les écoles concernées (ou celles oubliées pour une ouverture) à s'organiser pour défendre leur dossier, n'hésitez pas à nous contacter !**

**Nous vous invitons tous à participer à l'action intersyndicale nationale et départementale prévue le 22 janvier.**

Nous concluons en rappelant que ces sombres prévisions sont le fruit d'une entreprise de démolition du service public d'éducation voulue et mise en oeuvre par notre Président et son Gouvernement.

Mais rassurez-vous, il paraît que les suppressions n'ont aucune répercussion sur les classes, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ...

Une pensée pour nos collègues administratifs que nous n'oublions pas et sommes conscients qu'année après année ils galèrent.